

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Rapport d'évaluation externe du programme de Licence en Administration des Entreprises et des Collectivités de ENSUP/Afrique

Equipe d'évaluation

- Président : M. Ibrahima Daly DIOUF, Professeur assimilé des Universités, UCAD
- Membres : M. Mohamadou BOYE, Maître de conférences assimilé, UGB

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ibrahima Dally Diouf', is shown on a light-colored rectangular background.

Ibrahima Dally Diouf

Juillet 2024

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction.....	4
1. Présentation de l'Institution ENSUP/AFRIQUE	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	6
3. Visite de ENSUP/AFRIQUE	7
3.1 Description de la visite sur le terrain.....	7
3.2 Appréciation de la visite	10
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	11
5. Points forts du programme	19
6. Points faibles du programme.....	20
7. Appréciations générales du programme	21
8. Recommandations à l'Etablissement.....	21
9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup	22
10. Proposition de décision	22

Avant-propos

ENSUP/Afrique est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieure (ANAQ-Sup) en vue de l'accréditation de son diplôme de Licence Administration des Affaires et des Collectivités.

C'est ainsi que l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts/évaluateurs externes dont la composition est donnée ci-dessous :

Président :	M. Ibrahima Dally DIOUF	Professeur Assimilé, UCAD
Membres :	M. Mohamadou BOYE	Maitre de conférences Assimilé, UGB
	M. Boubacar SIDIBE	Professionnel

La visite a eu lieu le Mardi 08 juillet 2024 de 8h30mn à 16h40mn avec l'absence de M. Sidibé pour des raisons sanitaires

La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe d'experts/évaluateurs externes en format et selon le modèle recommandé par l'ANAQ-Sup.

Introduction

ENSUP/ Afrique est un Etablissement Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) autorisé par l'Etat du Sénégal sous le numéro 142/MESR/DGES/DESPDSQ/fi du 30 mai 2007. D'une manière générale, l'ENSUP/AFRIQUE décline une offre de formation assez diversifiée composée de plusieurs spécialités et la direction dans une logique de se conformer aux exigences de l'enseignement supérieur a sollicité et obtenu une habilitation institutionnelle sous le numéro 00000625/MESRI/ANAQ-Sup/SE/bt du 29 juillet 2022. L'institution s'est spécialisée dans le domaine des sciences de gestion avec plusieurs modalités d'enseignement notamment en cours du jour, cours du soir et cours de week-end. Elle dispose de parcours en Licences et en Masters conformément à son habilitation obtenue.

Ainsi, elle a soumis à l'ANAQ-Sup un rapport d'auto-évaluation pour le programme de licence en administration des entreprises et des collectivités pour une accréditation. En réponse, l'ANAQ-Sup a nommé une équipe d'experts évaluateurs, composée de Pr. Ibrahima Dally DIOUF (président), Dr Mohamadou BOYE (membre) et de M. Boubacar SIDIBE (membre) afin d'évaluer ce programme. Cette ainsi que cette équipe s'est déplacée le lundi 08 juillet 2024 dans les locaux pour vérifier la conformité de l'institut et de la formation aux standards de qualité défini par l'ANAQ-Sup en suivant le format recommandé par ce dernier.

1. Présentation de l'Institution ENSUP/AFRIQUE

1.1. Présentation de ENSUP/AFRIQUE

ENSUP/AFRIQUE est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a obtenu son autorisation d'ouverture en 2007 avec une vocation d'offrir des formations au bénéfice du marché nationale, régional et international. Il dispose aujourd'hui de 5 campus universitaires et d'un siège.

ENSUP/AFRIQUE, conformément à ses missions d'enseignement et d'interaction avec la société, s'est fixée comme objectif de répondre à l'impératif de l'adéquation de la formation à l'emploi, avec une gouvernance administrative et une gouvernance pédagogique. Les programmes sont modulés et s'adaptent aux besoins des bénéficiaires pour les accompagner dans leurs carrières. Il dispose, d'un corps

professoral normé selon la réglementation en vigueur bénéficiant d'une expérience d'enseignement et de recherche. Il a adopté, conformément à la législation, le système Licence Master Doctorat (LMD).

ENSUP/AFRIQUE dispose d'un plan stratégique 2021-2026, s'investit dans le social en accordant des bourses aux étudiants avec pour objectif de renforcer les compétences et la qualité de ses enseignements. Pour mener à bien ses activités ENSUP/AFRIQUE s'est entouré d'un personnel de qualité autour d'une administration performante.

1.2. Présentation de la Licence en Administration des Entreprises et des Collectivités

La licence en Administration des Entreprises et des Collectivités permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques en gestion des Entreprises et des Organisations. Elle permet d'offrir aux étudiants les connaissances nécessaires pour s'insérer dans le domaine du management des entreprises et des collectivités.

De plus, le programme est enrichi par des disciplines transversales essentielles, telles que l'anglais, l'informatique, les statistiques offrant aux étudiants une perspective plus large et une compréhension approfondie du monde des affaires moderne.

L'accent est mis sur l'application pratique des connaissances théoriques, préparant ainsi les étudiants à s'adapter efficacement aux divers défis du monde professionnel. A cet effet, la formation est marquée par un encadrement rapproché des étudiants avec des stages tutorés et obligatoires tout au long de leur cursus.

Objectifs

L'objectif général de la Licence en Administration des entreprises et des collectivités est de former des professionnels qualifiés, dotés de compétences pour la gestion opérationnelle entourant la gestion des entreprises et des collectivités. Cet objectif est soutenu par des objectifs pédagogiques spécifiques qui visent à développer chez les étudiants une compréhension approfondie de l'environnement économique et des affaires dans lequel évoluent les entreprises et les collectivités. En outre, le programme met l'accent sur le projet professionnel de l'étudiant pour une meilleure insertion.

Les Compétences

La licence en Administration des entreprises et des collectivités permet aux apprenants :

- D'acquérir les compétences dans les différents domaines de la gestion des entreprises et des collectivités (marketing, contrôle de gestion, comptabilité, finance, ressources humaines, droit des collectivités locales, décentralisation, etc.)
- Avoir des compétences transverses (outils quantitatifs, langages...)
- Développer une démarche et des méthodes de travail nécessaires aux professionnels en entreprise (soft skills).
- Avoir un projet professionnel clair

Les Débouchés

Les diplômés peuvent aspirer à des postes comme :

- Manager d'une organisation,
- Assistant qualité,
- Chef de projet,
- Responsable de suivi et d'évaluation,
- Responsable d'équipe,
- Entrepreneur,
- Responsable marketing,
- Conseiller commercial,
- Conseiller en communication,
- Responsable clientèle,
- Assistant de direction,
- Agent d'Accueil,
- Responsable recouvrement,
- ETC.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté par ENSUP/AFRIQUE pour l'obtention de l'accréditation du programme de Licence en Administration des entreprises et des collectivités a été rédigé en suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Le rapport décrit l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et le pilotage managérial. La méthodologie a été décrite pour collecter les informations et les éléments de preuves nécessaires pour l'élaboration du rapport d'évaluation

externe. La présentation du rapport a été bien structurée autour d'un plan qui permet une lecture aisée.

3. Visite de ENSUP/AFRIQUE

3.1 Description de la visite sur le terrain

L'équipe des experts/évaluateurs est arrivée à ENSUP/AFRIQUE dans son ensemble à 8heures 30minutes. Elle a été accueillie par la directrice des études. L'un des experts évaluateurs de l'ANAQ-Sup à savoir M. Sidibé s'est excusé pour raison médicale et les travaux ont démarré à 8h40. Le chronogramme de la visite a suivi le chronogramme proposé par l'ANAQ-Sup et se résume dans le tableau ci-dessous

Horaires	Activités des experts
08h 20 – 08h 30	Arrivée et installation de la délégation des experts
08h 40 – 12h 30	Discussion, en plénière, avec les responsables de l'institution
12h 30 – 15h 00	Entretiens avec les différentes composantes (Etudiants, PER et PATS)
15h 00 – 16h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 00 – 16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve à disposition
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec l'administration de l'ENSUP/AFRIQUE a commencé à 08h40. Le président a ouvert la session en rappelant les motifs et les objectifs de la mission, suivi d'une présentation des participants. Après avoir établi le planning de la visite, le directeur M. Ibrahima Mbengue a remercié l'équipe et a présenté ENSUP/AFRIQUE. La présentation a mis l'accent sur la vision, la mission, les valeurs et l'organisation de l'institut.

Le responsable du programme, a ensuite exposé les résultats de l'autoévaluation du programme de Licence en Administration des entreprises et des collectivités, couvrant la maquette, les conditions d'admission, les objectifs, l'organisation administrative et pédagogique, les infrastructures et les perspectives de l'ENSUP. En outre il a présenté les corrections apportées suite à la visite de 2019.

Par la suite, l'équipe des experts a réagi à cette présentation par des observations sur le rapport d'auto-évaluation et a posé des questions aux différents responsables de l'institut. Dr. Boye qui a été de la dernière visite a loué les efforts consentis pour apporter des réponses et des éléments probants aux dernières observations

Il a été noté que la maquette suit le format LMD. Elle a bien pris en compte les observations qui ont été faites lors de la dernière visite en 2019. Il faut noter également que le président du conseil scientifique et pédagogique nommé très récemment, a souhaité être dans une logique de prise de notes. Néanmoins les débats ont longuement tourné autour de la maquette notamment la non-présence de certains modules sur la finance locale, la comptabilité publique, la gestion locale, le budget des collectivités locales, etc. Aussi certains EC se font plus avec des TP et non des TP et il est nécessaire de corriger ce point sur la maquette pour refléter la réalité des enseignements dispensés.

Il y a lieu également de signaler que l'insertion des diplômés ne montre pas de perspectives claires dans ce sens même si des conventions existent il n'a pas été montré de stage ou d'insertion obtenu avec ces conventions. Des efforts ont été consentis dans l'ajustement du programme suite à la dernière visite. Et l'existence d'un plan stratégique constitue un atout permettant de comprendre les perspectives envisagées par l'Institut.

Sur le plan infrastructurel, il importe de noter également que des efforts de construction ont été fait avec un campus d'hébergement à venir. Néanmoins il serait bien d'intégrer la vie des personnes à mobilité réduite dans l'architecture de ces constructions et aussi penser à acquérir une bibliothèque physique pas seulement une bibliothèque numérique. Enfin l'institut gagnerait à tenir des statistiques sur l'insertion de ses diplômés pour un meilleur suivi

Après les discussions avec les représentants de la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs techniques et de service.

- Rencontre avec le PER : 10h30 - 11h25

Lors des sessions des entretiens, quatre enseignants ont participé à la rencontre avec les PER. Les discussions avec ces enseignants ont couvert divers sujets, notamment les procédures de recrutement, le contenu des maquettes et syllabus, la charge horaire des cours, les méthodes de remise des notes et des copies, ainsi que les contrats.

Dans l'ensemble, ces enseignants se disent satisfaits de leurs conditions de travail. Ils ont exprimé aussi leur satisfaction quant à la façon dont les syllabus sont proposés par eux et leurs implications dans les évolutions des maquettes. Pour ce qui est des évaluations ils se limitent à proposer des sujets et à corriger sous anonymat les copies en sachant que le reste du processus est sous la supervision de l'administration notamment du service de la scolarité.

- **Rencontre avec les étudiants: 11h25-12h30**

Lors d'une session d'échange, les experts ont rencontré six étudiants du programme de licence en administration des entreprises et des collectivités, inscrits à divers niveaux : première, deuxième et troisième année (2 de chaque niveau). Les discussions ont principalement porté sur les procédures d'admission, d'évaluation, de passage, les conditions de travail. Ces étudiants ont exprimé une satisfaction générale quant à la qualité de la formation reçue mais également ils ont montré une bonne connaissance de toutes les étapes de leur parcours depuis l'admission jusqu'à la délivrance de leur diplôme. Également ils ont noté un accompagnement de l'institut pour la recherche de stage mais aussi le soutien de certains professeurs pour ceux qui doivent faire les rattrapages aussi ils suivent des cours de renforcement ce qui les aide beaucoup pour leur réussite aux examens. Cependant, ils ont estimé que la planification des enseignements devrait être améliorée pour une meilleure présence car parfois c'est tardivement qu'ils sont informés des cours qu'ils doivent faire. Également, le transport entre les différents campus n'est pas évident et l'école devrait plus prendre en compte cela.

- **Rencontre avec le PATS : 12h30 -13h15**

Cinq membres du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) de l'Institut, incluant le responsable de la CIAQ (en congé de maternité), le responsable de la carrière et de l'insertion professionnelle, le responsable de la scolarité le responsable de l'encaissement, un agent de programmation pédagogique. La discussion s'est concentrée sur le rôle des différents services administratifs dans la mise en œuvre du projet pédagogique. Il ressort que le personnel administratif est fortement motivé et activement impliqué dans la vie de l'Institut. À la suite des entretiens, les experts ont observé deux aspects à améliorer : la nécessité de séparer les activités pédagogiques des tâches administratives et l'amélioration dans la confection des emplois du temps pour mieux prendre en compte les contraintes des apprenants.

- **Visite des locaux : 12h30 -13h15**

Il est important de noter que l'équipe d'experts a été accueillie dans le bâtiment faisant office de siège de l'institut et où certains cours des étudiants se font. Ainsi, il a été noté que les autres campus peuvent être visités mais sont de l'autre côté de la VDN. Dans ce bâtiment nous avons noté un espace assez aéré et très convivial avec 4 étages dotés de bureau, de toilettes et de salle de classe. Aussi nous avons visité le chantier de construction devant abriter les étudiants qui veulent être hébergés lors de leur séjour. Ce chantier est très avancé et devrait aider surtout les étudiants étrangers pour une meilleure intégration et adaptation à l'institut et à la vie à Dakar. L'équipe d'experts n'a pas jugé utile de se rendre dans les autres sites de l'institut car nécessitant de faire un détour en voiture.

3.2 Appréciation de la visite

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans de bonnes conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles et la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges en toute objectivité entre personnes responsables et professionnelles avec un sentiment d'écoute et de compréhension. Certains éléments de preuve étaient disponibles sur place. Nous saluons la disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants.

Globalement, le rapport est bien rédigé et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ-Sup. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard

La Licence en Administration des entreprises et des collectivités est régulièrement dispensé, depuis 2013 avec la sortie de plusieurs promotions. Il n'y a pas eu d'interruptions durant toute la période considérée.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard

Les objectifs de ENSUP/AFRIQUE est de former des étudiants ayant les connaissances nécessaires pour s'intégrer dans le milieu socio-économique pour répondre au besoin des entreprises et des collectivités mais aussi pour renforcer les capacités et améliorer la qualité des ressources humaines dans les entreprises et organisations. Cette mission s'aligne avec sa vision stratégique et son plan stratégique de développement .

Dans cette optique, la Licence en Administration des entreprises et des collectivités vise à donner aux apprenants des connaissances techniques nécessaires ainsi que les aptitudes professionnelles recherchées. Les informations détaillées sur les objectifs, le contenu et les débouchés de ce programme sont accessibles sur les flyers et via des affichages. Il faut noter que l'ouverture vers l'international est un fait constaté dans le recrutement des étudiants.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de ENSUP/AFRIQUE se caractérise par la présence d'enseignants professionnels, de visites de terrain mais aussi de stages au profit des étudiants. L'institut a signé des conventions de partenariat même si ces conventions ne sont pas toujours dans les spécialités du programme. La prise en compte des besoins du milieu socio-économique est une réalité avec leur participation dans l'élaboration des maquettes bien que cette pratique gagnerait à avoir plus de formalisme.

Ainsi la formalisation des pratiques visant à intégrer les acteurs du milieu socio-économique permettrait à l'institut de mieux documenter cette pratique et de pouvoir l'améliorer. Il en est de même pour l'implication des alumni.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard

ENSUP/AFRIQUE dispose d'un organigramme bien structuré, qui définit clairement les rôles et responsabilités au sein de l'établissement.

Nous avons noté l'existence d'une gouvernance administrative séparée de la gouvernance pédagogique. Chaque organe de gouvernance est doté de responsabilités bien spécifiées dans les procédures et processus.

L'établissement dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) opérationnelle, veillant à maintenir et améliorer constamment les standards qui est dirigé par un administratif très engagé. Le conseil scientifique et pédagogique est dirigé par un enseignant de rang magistral. Les étudiants sont informés chaque début d'année lors d'un amphi de rentrée des réalités de l'école et de l'enseignement supérieur en plus du règlement intérieur qui leur est remis.

Néanmoins nous avons noté que les procédures de changement de maquette ou d'évolution des maquettes n'est pas clairement établit et l'institut gagnerait à les

formaliser davantage

STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard

Le programme est constitué en grande partie d'enseignants vacataires qui contribuent significativement aux processus décisionnels de l'institution, notamment en participant aux jurys de délibération et à l'encadrement des rapports de stage. Le Conseil Scientifique est dirigé par un enseignant de rang magistral et compte en son sein le responsable du programme. Il n'existe pas de preuves montrant l'implication des enseignants dans les processus décisionnels menant à la modification ou à l'évolution des maquettes hormis les délibérations où ils participent. Les fiches d'évaluation des enseignements ne sont pas toutes remplies ou encore sont remplies partiellement et les enseignants ne sont pas informés du traitement qui en est fait sauf de façon informelle.

ENSUP/AFRIQUE gagnerait à documenter et à formaliser ses pratiques en matière d'enseignement et d'implication des enseignants dans la pédagogie en tenant des réunions avec PV

STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

ENSUP/AFRIQUE dispose en son sein d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) opérationnelle dirigé par un membre du personnel administratif. Il est noté l'existence d'un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, même si ce processus devrait permettre à tous les enseignants d'avoir accès aux résultats de l'évaluation réalisée par les étudiants. Le cahier de suivi pédagogique n'est pas exploitable en son état tout comme le logiciel *Leages* (*nous ne l'avons pas vu, ni de capture d'écran*) qui a plus pour vocation de faire un suivi administratif des étudiants et non pédagogique.

Les évolutions notées dans le programme par rapport à la version précédente sont palpables et nous encourageons l'institut à continuer dans cette lancée tout en

veillant à améliorer et à mettre à jours les procédures.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

Le programme est en adéquation sur la forme avec les normes du système LMD avec une maquette ayant des UE sur chaque semestre de 30 crédits. Il suit les directives du Décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012, s'organisant autour d'Unités d'Enseignement (UE) et d'Éléments Constitutifs (EC), favorisant une progression logique dans l'apprentissage. Cependant, Pour certains EC il convient de noter que des TP sont fait plutôt que des TD et donc une correction s'impose à ce niveau .

Il convient de noter également que certains EC peuvent être revus afin de permettre d'insérer d'autres qui permettront aux apprenants d'avoir cette double qualification recherchée notamment "Finance locale" ou encore "budget des collectivités" ou encore "urbanisme et aménagement du territoire". **Il faut aussi noter l'existence d'introduction à certaines matières comme le Management au Semestre 4 alors qu'elles devraient figurer au semestre 1.**

STANDARD ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de la licence en Administration des entreprises et des collectivités couvre les différents aspects de la spécialité. Des efforts importants ont été faits par l'administration de l'école pour conformer le programme aux exigences nationales et internationales. Ainsi les apprenants sont formés sur les différents éléments essentiels de la spécialité et donc ils disposent des connaissances nécessaires pour s'insérer après l'obtention de leur diplôme. Les stages réalisés en cours de formation ainsi que les contacts avec le milieu socio-économique donnent des

chances certaines d'insertion des diplômés. L'institut a tenu compte des remarques de la première évaluation pour renforcer les matières essentielles à la spécialité de la Licence avec un nombre plus conséquent de matières liées à la fiscalité et au Management.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les modalités d'obtention des crédits par semestre, les critères de passage en année supérieure, et les conditions pour l'obtention du diplôme sont explicitement détaillées dans le règlement intérieur et lors de l'amphi de rentrée. Ces informations sont communiquées aux étudiants via divers moyens.

Cependant les PV de délibération sont illisibles et ne permettent pas de connaître les notes obtenues par les apprenants dans les différents EC ainsi que les différentes formes d'évaluation (devoir et examen). L'école gagnerait à présenter les PV de sorte à faire apparaître pour chaque EC les notes de devoir et d'examen ainsi que la moyenne de chaque UE. Il ne serait pas superflu d'avoir un PV complet en bonne et due forme et un PV pour l'affichage des résultats beaucoup plus simplifié. Aussi faire signer les PV par tous les enseignants présents pas seulement les responsables administratifs.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de la Licence Administration des entreprises et des collectivités enregistre des taux de réussite globalement satisfaisants bien que assez faible (moins de 70%) comparé à la moyenne globalement rencontrée.

Ceux qui ne valident pas doivent aller en session de remplacement et aucun document n'a été produit qui permet de dire que des mesures sont prises pour accompagner ceux qui doivent revenir pour les rattrapages. L'école gagnerait à mieux accompagner ses étudiants pour la réussite avec des cours d'appoint pour leur donner plus de chance.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Le corps enseignant est composé d'enseignants et de professionnels. Les enseignants titulaires d'au moins d'un diplôme de BAC+4 représentent plus de 50% ce qui est conséquent et peut se comprendre du fait de la spécificité du programme demandant plus d'intervention de professionnels. Le corps professoral compte également en son sein des professionnels qui ont une bonne expérience professionnelle même si pour la spécialité Administration des entreprises et des collectivités des efforts doivent être faits pour confier certains cours essentiels à des académiciens de rang.

Aussi, un renforcement du corps enseignant permanent a été noté même si les contrats sont assez flous car ne permettent pas de connaître les obligations des enseignants. Cependant les procédures de recrutement doivent être établies pour une meilleure visibilité dans leur recrutement notamment la mise en place d'une commission de recrutement d'enseignants.

STANDARD ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) de ENSUP/AFRIQUE est lié par un contrat qui définit leurs responsabilités. Seulement dans beaucoup de contrats (de permanents comme de vacataires) il n'est fait mention que des obligations de l'institut et aucune obligation de l'enseignant. Aussi la répartition des heures entre les différentes activités dans lesquelles ils sont impliqués n'est pas explicitée aussi bien pour les permanents que les vacataires. Les emplois du temps sont soigneusement planifiés et leur respect est supervisé par le Directeur des études. Pour assurer le suivi des cours, des cahiers de textes sont utilisés par les enseignants, permettant de tracer les enseignements et de vérifier leur conformité avec les syllabus. Seulement la façon dont le suivi des enseignements se fait n'est pas exploitable, pédagogiquement c'est une raison pour laquelle nous nous

interrogeons sur le suivi pédagogique des enseignements. L'institut gagnerait à avoir des cahiers de suivi des enseignements permettant de suivre pour chaque enseignant ce qu'il fait et non un "fourre-tout". La formalisation de l'évaluation des enseignements constitue un impératif pour l'amélioration du programme.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

ENSUP/AFRIQUE n'a fourni aucune preuve de la mobilité du PER et donc nous lui recommandons de nouer des partenariats (au plan national et international) qui permettront à son PER de pouvoir renforcer ses capacités notamment en matière de recherche et d'enseignements.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission dans le programme sont claires et publiées aussi bien dans les flyers ou dans le règlement intérieur. Pour certains aussi l'admission s'est faite sur recommandation des parents ou amis. Les conditions d'admission en 2ème et 3ème année sont également communiquées aux parties prenantes.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard

L'Institution traite équitablement les hommes et les femmes, sans aucune discrimination de genre observée. Pour le programme la répartition des étudiants montre une majorité de femmes donc pas de mesure particulière pour assurer une discrimination de quelque nature que ce-soit.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard

Les étudiants ne participent pas encore, de façon formelle, à des programmes

d'échanges nationaux et internationaux dans le sens des intérêts des étudiants de ENSUP/AFRIQUE. Aucun document montrant des actions dans ce sens n'a été promis même s'il existe des accords de partenariats qui ne sont pas matérialisés pour certains et pour d'autres qu'il faut actualiser.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard

Le ratio d'encadrement est assez correct car permet de voir en moyenne un taux de 1 enseignant pour 11 étudiants. Les étudiants sont aussi assistés par le PER notamment en termes de conseil et de recommandations. Seulement l'institut devrait davantage aider les apprenants qui rencontrent des difficultés à valider leur parcours par des cours de renforcement.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme inclut un accompagnement des étudiants dans la recherche de stage et leur insertion professionnelle avec le bureau d'accueil et de stage même si ce dernier n'est pas aussi efficace que ce qu'il devrait être. Des ateliers d'insertion sont organisés pour aider les apprenants à pouvoir se prendre en charge mais aussi des cours de développement personnel sont organisés.

L'institut devrait être plus proactif dans l'accompagnement des étudiants pour trouver des stages avec un modèle économique de partenariat gagnant-gagnant avec les collectivités locales à travers les bourses offertes.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard

Le programme d'études de ENSUP/EFRIQUE bénéficie d'infrastructures, d'équipements mutualisés et de ressources financières adéquats pour atteindre ses objectifs de manière durable. Parmi les installations pédagogiques et administratives, ENSUP/AFRIQUE dispose d'espaces suffisants et bien équipés, incluant des salles de cours pour les gros effectifs, plusieurs sites que nous n'avons pas pu visiter pour des questions de mobilité. Néanmoins nous avons également constaté que l'institut est en train de construire un campus d'hébergement pour les étudiants surtout les étrangers.

Le bâtiment du siège dans lequel nous étions, est équipé d'issues de secours et d'extincteurs à des emplacements stratégiques, de toilettes séparées pour hommes et femmes, à la fois pour les étudiants et le personnel, et d'une couverture wifi dans les espaces communs.

Financièrement, le programme est principalement soutenu par les frais de scolarité des étudiants qui ne sont pas élevés mais avec l'effectif cela permet de soutenir le programme durablement.

STANDARD ATTEINT

5. Points forts du programme

ENSUP/AFRIQUE avec une expérience de plusieurs années dans la formation démontre sa capacité à soutenir dans le long terme des enseignements pour ses étudiants dans des conditions assez correctes. Le programme de Licence en Administration des entreprises et des collectivités soumis à notre évaluation est régulièrement dispensé et a vu la sortie de plusieurs promotions.

Le rapport d'autoévaluation et l'exposé relatif au programme ont permis de noter les points positifs ci-après :

- a. L'existence d'un plan stratégique
- b. Le programme est aligné aux missions de l'institution

- c. L'existence de la Cellule Interne Assurance Qualité et du Comité de pilotage ;
- d. Existence d'un conseil scientifique et pédagogique dirigé par un enseignant de rang magistral ;
- e. La présence de PER permanent assez conséquent même si pas dans la spécialité ;
- f. Les maquettes respectent sur la forme les normes LMD en termes de crédit, d'UE et de semestre ;
- g. Une gouvernance très claire avec les rôles de chacun bien définis ;
- h. L'implication des PER et PATS dans les prises de décision (maquette, délibération, soutenances, etc.) ;
- i. Le suivi des étudiants dans l'entreprise en stages et leur possibilité d'insertion très prometteuse ;
- j. L'existence en nombre suffisant de matériel pédagogique ;
- k. L'existence de d'infrastructures pédagogiques bien équipées ;
- l. L'existence d'un règlement intérieur ;
- m. L'existence d'un bureau de stage et d'aide à l'insertion professionnelle, permettant d'accompagner les étudiants dans la recherche de stages et d'emplois ;
- n. L'existence d'accords de partenariats avec des entreprises à renouveler ;
- o. Présence de plusieurs étudiants de nationalité différente ;
- p. Une présence de professionnels dans le déroulement de la formation ;
- q. Un taux de réussite satisfaisant ;
- r. Une rémunération appréciable du PATS et du PER.

6. Points faibles du programme

Le programme, tel qu'il est présenté, a besoin de quelques ajustements notamment pour les points suivants :

- Très faible proportion d'enseignants permanents de la spécialité dans la filière;
- Les fiches d'évaluation des enseignements ne sont pas exploitables ;
- Emploi du temps pas stables et défaut de prise en charge du transport des étudiants vers les sites ;
- Les contrats de travail sans obligation pour les enseignants ;

- Les contrats ne permettent pas de différencier les matières enseignées ainsi que la répartition horaire entre les différentes activités ;
- La maquette doit refléter les enseignements réalisés notamment en termes de TD, TP ;
- Quasi-absence de mobilité des étudiants et du PER ;
- Les partenariats ne sont suffisamment exploités et les collectivités ne sont quasiment pas pris en compte dans ces partenariats ;
- L'aide à l'insertion des étudiants est juste un slogan, l'institut devrait faire plus qu'avoir un bureau inerte ;
- Inexistence de preuve sur l'implication des PER et PATS dans les processus décisionnels ;
- Les PV de délibération ne sont pas lisibles et ne permettent pas de connaître les notes obtenues dans chaque EC.

7. Appréciations générales du programme

Le programme répond globalement aux exigences et normes fixées par le LMD, il est dispensé de manière continue depuis plusieurs années. Des efforts ont été consentis pour apporter des réponses par rapport aux observations de la dernière mission en 2019.

Cependant la maquette devrait plus refléter la réalité dans les enseignements surtout en matière de TD et TP mais aussi en terme de programmation. Les étudiants ne sont pas accompagnés lors des séances de rattrapages ce qui montrent le taux de réussite qui pouvait atteindre la barre des 90%. Également le bureau des stages est seulement de nom et il faudrait une véritable politique d'accompagnement à l'insertion des diplômés. Les conventions de partenariats avec les entreprises doivent être mises à jour et surtout aller chercher des conventions avec les collectivités pour les diplômés de la spécialité.

8. Recommandations à l'Etablissement

L'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

- ✓ Mettre en place un système d'évaluation des enseignements exploitable
- ✓ Faire des PV de délibération permettant de connaître les notes obtenues par les étudiants dans chaque EC
- ✓ Dynamiser le bureau de suivi des stages pour les étudiants afin de leur permettre de maximiser leur chance d'insertion

- ✓ Mettre à jour les maquettes du programme de formation en distinguant les EC à TD et ceux à TP
- ✓ Mettre en place un système d'accompagnement des étudiants qui doivent reprendre les rattrapages pour améliorer le taux de réussite
- ✓ Chercher des partenariats avec les collectivités pour une meilleure insertion des diplômés du programme.

9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup

- Faire un suivi dans le temps de la correction des faiblesses décelées par l'équipe d'experts.

10. Proposition de décision

A la suite des constats faits notamment les efforts de normalisation suite au dernier rapport qui a été fait, l'équipe d'experts évaluateurs externe propose :

ACCREDITATION.